

aro

Association
région Oron
Jorat - Haute-Broye



Préavis No 2/2009 sur le budget 2010

1. Préambule

Les comptes 2008 présentent une diminution de capital de Fr. 603.27. Le total des charges a été de Fr. 947'231.72 et le total des produits s'est élevé à Fr. 946'628.45. Le capital de l'ARO est donc passé de Fr. 49'709.06 à Fr. 49'105.79.

L'exercice 2009 dont le budget a été accepté par le Conseil Intercommunal du 1^{er} octobre 2008 devrait boucler sur des comptes équilibrés. Le budget 2010 présente un résultat équilibré.

2. Administration ARO (110)

Le traitement du personnel fixe de l'ARO ne subit aucun changement ; il sera simplement adapté à l'augmentation du coût de la vie.

Par rapport au budget 2009, celui de 2010 tient compte d'une participation cantonale supérieure, soit Fr. 100'500.-. Cette augmentation de recettes servira principalement à financer les actions touristiques et la promotion de notre association.

La participation des communes n'a pas été augmentée et ne sera donc pas adaptée à l'augmentation du coût de la vie.

En 2010 il n'y aura pas de comptoir régional, ce qui représente une différence de Fr. 6'000.- par rapport à 2009, nous avons créé une réserve de Fr. 2'000.- pour la prochaine édition.

Le Comité de Direction propose au Conseil Intercommunal :

d'accepter le budget 2010 tel que présenté

Le président :

Le secrétaire général :

Jean-Claude Serex

Sylvain Gaildraud

Oron-la-Ville, le 22 septembre 2009 sg

Association Région Oron - Case postale 63 - 1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 907 63 32 - Fax 021 907 63 40
Mail: info@region-oron.ch - Site Internet: www.region-oron.ch